



Union Départementale du Loiret

Orléans le 17 juin 2008

La CFE-CGC a lancé en janvier 2008, le + Santé, la mutuelle réservée à ses adhérents.

Les conseillers du salarié reçoivent des salariés issus le plus souvent de PME sans accord collectif obligatoire de protection santé. Pensez à proposer notre mutuelle Le + Santé à ces salariés. Cela peut leur permettre de faire des économies appréciables et les convaincre de rejoindre la CFE-CGC !

VOUS êtes les meilleurs ambassadeurs de ce produit, et nous vous encourageons à en faire la promotion auprès des adhérents :

- faites connaître le numéro de téléphone des conseillers « Le + santé » : **03 20 63 87 87**

Pour toute question et demande de plaquette, les conseillers du + santé sont à votre disposition :

**Par téléphone : 03 20 63 87 87
Du lundi au vendredi de 9 à 18 heures**

et par e-mail : santecfecgc@vaubanhumanis.com

CONFEDERATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT CGC